

<http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article26>



# CPGE : S'inscrire en 2ème année

- Nos formations - CPGE scientifiques - Modalités d'inscription -



Date de mise en ligne : vendredi 7 juin 2024

---

Copyright © Lycée Marceau - Tous droits réservés

---

L'inscription au lycée Marceau implique le respect des règles du [règlement intérieur du lycée](#).

L'ensemble des documents, réunis sous pochette coin transparente, accompagné des pièces justificatives demandées (voir liste ci-dessous), fera l'objet d'un **envoi UNIQUE** à l'adresse suivante :

**Lycée Marceau**  
**Scolarité des CPGE - 2ème année**  
**2 rue Pierre Mendès-France - BP 10309**  
**28006 Chartres CEDEX**

L'inscription ne deviendra définitive qu'après réception du dossier d'inscription complet.

**ATTENTION** : les dossiers envoyés incomplets (*défaut de production d'une au moins des pièces justificatives demandées*) ne seront pas traités. L'inscription sera annulée.

Date limite de réception du dossier d'inscription par l'établissement : 23 août 2024.

**ATTENTION** : l'établissement sera fermé du 19 juillet 2024 au 20 août 2024. Ne pas envoyer de dossier d'inscription pendant la période de fermeture.

De plus, l'établissement sera fermé au public du 12 juillet 2024 au 23 août 2024.

Pour des questions concernant les CPGE du lycée Marceau, vous pouvez contacter l'établissement aux jours et heures d'ouverture.

---

Les étudiants scolarisés en 2023/2024 au lycée Marceau recevront de leur professeur référent un dossier de réinscription pour l'année suivante.

---

Les étudiants extérieurs au lycée Marceau en 2023/2024 qui souhaitent postuler en 2ème année en CPGE au lycée Marceau, devront contacter l'établissement pour demander un dossier d'inscription. Le dossier d'inscription devra être complété et accompagné des documents supplémentaires suivants :

- " une lettre de motivation,
  - " les bulletins de terminale,
  - " les bulletins de 1ère année de CPGE,
  - " le relevé des notes du baccalauréat,
  - " l'avis favorable du chef d'établissement d'origine pour un passage en 2ème année.
- 

Annexes à télécharger (*voir « Documents joints » en bas de la page*)

Annexe 1-A : Étudiants français, liste des pièces justificatives à joindre aux dossiers d'inscription

Annexe 1-B : Étudiants étrangers, liste des pièces justificatives à joindre aux dossiers d'inscription

Annexe 2-A : Fiche d'inscription au service de restauration ou d'internat

Annexe 2-B : Demande d'inscription en internat

Annexe 3 : Tarifs

Annexe 4 : Mandat Prélèvement SEPA